

Mais où est donc Ornicar ?

Atelier de réflexion sur la langue française

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

Séance du 17 septembre 2015

Bizarreries ou anomalies

- Du verbe *plaquer*, sont dérivés deux substantifs homophones *placage* et *plaquage*. *Placage* désigne l'application d'une matière sur une autre (un bois sur un autre, de l'or sur du cuivre, du gazon sur un terrain, etc.). *Plaquage* signifie « action de plaquer, de laisser tomber brusquement qqn ou qqch ». Au rugby, l'action de plaquer (un adversaire) admet les deux orthographes.
- *Cou-de-pied* (ne pas confondre avec *coup de pied*) : Partie antérieure et supérieure du pied, bombée, sur laquelle se noue ordinairement la chaussure. [Le Grand Robert]
- *Gageure*. Évitez de prononcer [gɑzœʁ], prononcez plutôt [gɑzyʁ]. Le *e* ne fonctionne pas avec le *u* pour indiquer la prononciation [œ], comme dans *douleur* ; il fonctionne avec le *g* qui précède pour le rendre doux, comme dans *mangeons* [ʒ]. Le suffixe *-ure* exprime le résultat d'une action. *Balayer* → *balayure*, *peler* → *pelure*, *crever* → *crevure*. *Gager*, « parier » → *gageure*, « pari, défi ». [Bernard Cerquiglini, *Merci professeur !* sur TV5 Monde]
- *Pléonasmes* (suite).
Réserver à l'avance. Comme souvent dans les tournures pléonastiques, il suffit de remplacer la deuxième partie de la formule par son contraire pour mesurer la portée de la bourde. En effet, si vous souhaitez aller au théâtre, vous viendrait-il à l'idée de « réserver après » avoir vu la pièce ? Dans ce sens précis comparable à « retenir », le verbe « réserver » indique ici que l'on demande à quelqu'un de mettre à part (de mettre de côté) quelque chose que l'on va utiliser plus tard. Et le fait de réserver se produit forcément avant l'action. *Réserver des places de restaurants, des billets de train, une chambre d'hôtel*.
S'avérer vrai. Dans la mesure où le verbe « s'avérer » a le sens de « se révéler juste ou vrai », « se vérifier », il n'y a aucune raison de lui ajouter le mot « vrai » qui signifie « conforme à la vérité, à la réalité ». *Les prévisions météorologiques se sont avérées*. De même, « un fait avéré » est reconnu vrai, certain, vérifié, sûr. Toutefois, l'acception « s'avérer » a dérivé vers « se révéler », « se montrer ». Aussi peut-on parfois accepter des formules comparables aux exemples suivants : *Les expériences que nous avons entreprises s'avèrent concluantes*. *Ce vin s'avère excellent pour accompagner le poisson*. *Vos démarches administratives vont s'avérer inutiles*.
Se cotiser à plusieurs. Le verbe pronominal « se cotiser » correspond à l'idée suivante : contribuer, chacun donnant sa part, à réunir une somme d'argent pour effectuer ensuite une dépense commune. Ce qui implique qu'il faille être plusieurs pour donner chacun quelque chose : *Les collègues de Robert se sont cotisés pour lui offrir un cadeau de mariage*. [Daniel Lacotte, *Les Bizarreries de la langue française*.]

Précis linguistique

- *Acception / Acceptation*. Les sens des mots sont l'essence du langage. Et plus encore pour « acception » dont le sens est « sens » ! Au-delà de cette amusante cabriole sémantique, venons-en à une explication plus rationnelle : « acception » signifie effectivement « sens ».

On utilise donc « acception » pour définir le contenu, la signification ou les nuances d'un mot. *Bête et idiot, voilà deux synonymes qui expriment sensiblement la même acception. Le mot « intelligent » possède une acception diamétralement opposée à celle d' « idiot ». Le mot « pompe » renferme plusieurs acceptions.*

Acception peut aussi avoir le sens (assez rare) de « prendre en considération », « tenir compte ». Ainsi peut-on préciser : *L'entreprise ne fait jamais acception de la nationalité des candidats. Le concours se déroule sans acception d'âge.*

Quant au terme « acceptation », il possède deux acceptions principales. *Acceptation* renvoie bien évidemment à l'action d'accepter, mais le mot peut aussi signifier « accord » ou « consentement ». *L'acceptation d'une donation. Pour souscrire ce crédit, il faut l'acceptation des deux conjoints.* [Daniel Lacotte, *Les Bizarreries de la langue française.*]

Ne dites pas, n'écrivez pas	Dites, écrivez
Ils <i>se départissent</i> de leur calme.	Ils <i>se départent</i> de leur calme. <i>Se départir</i> ne se conjugue pas comme <i>finir</i> (2 ^e groupe, participe présent en <i>-issant</i>), mais comme <i>partir</i> (3 ^e groupe, participe présent en <i>-ant</i>) : « Je me départ... départais... partirai... En me départant... ».
Rapportons les choses <i>telles que</i> .	Rapportons les choses <i>telles quelles</i> . Dire les choses <i>telles quelles</i> , c'est les présenter telles qu'elles sont (« On a rapporté ses propos tels quels... »). La locution relative <i>tel que</i> ne s'emploie que devant un verbe (« Voici nos projets tels que nous les lançons »).
Vous êtes <i>l'un de ceux qui jouerez</i> .	Vous êtes <i>l'un de ceux qui joueront</i> . Quel est le sujet du verbe <i>jouer</i> ? Pas « Vous » (sujet de « êtes »), pas non plus « un », attribut de « Vous ». C'est donc <i>qui</i> , mis pour « ceux » (3 ^e personne du pluriel). Même recherche du sujet avec <i>celui/celle qui</i> : « Vous êtes celle qui partira », et non « ... qui partirez ».
Henri IV, <i>l'un des rois qui a le plus compté</i> .	Henri IV, <i>l'un des rois qui ont le plus compté</i> . Ici, le sujet du verbe <i>compter</i> est le pronom relatif <i>qui</i> , mis pour « rois », et non pour « l'un ». (On cite un roi parmi ceux qui ont compté le plus.) Attention ! le singulier peut être induit par le sens (« ... l'un des coureurs du Tour, qui n'est pas comme les autres » - un seul dans un ensemble désigné : il n'est pas comme les autres ; d'où, à l'écrit, la virgule).
<i>Voici</i> ce que nous avons fait, <i>voilà</i> ce que nous allons faire.	<i>Voilà</i> ce que nous avons fait, <i>voici</i> ce que nous allons faire. <i>Voici</i> introduit ce qui est proche ou va se produire ; <i>voilà</i> désigne ce qui est plus éloigné ou a eu lieu. Même raisonnement pour « ceci/cela ».)

[B. Laygues, *Evitez de dire... Dites plutôt...*]

Expressions imagées

- *Au temps pour moi*. Il est impossible de savoir précisément quand et comment est apparue l'expression familière *au temps pour moi*, issue du langage militaire, dans laquelle *au temps !* se dit pour commander la reprise d'un mouvement depuis le début (*au temps pour les crosses*, etc.). De ce sens de *C'est à reprendre*, on a pu glisser à l'emploi figuré. On dit *Au temps pour moi* pour admettre son erreur – et concéder que l'on va reprendre ou reconsidérer les choses depuis leur début. L'origine de cette expression n'étant plus

comprise, la graphie Autant pour moi est courante aujourd'hui, mais rien ne la justifie. [<http://www.academie-francaise.fr/>]

- *Pédé comme un phoque* (= complètement homosexuel). Si vous demandez à un phoque s'il est homosexuel, il y a de fortes chances pour qu'il refuse de vous répondre. Probablement parce qu'il aura été très vexé. Tout juste, peut-être, pourra-t-il admettre qu'il est gay comme un pinson. Plaisanterie mise à part, aucune observation, même approfondie (si j'ose dire), n'a confirmé le comportement homosexuel du phoque. Ni du pinson, d'ailleurs. Alors pourquoi cette expression ? Malheureusement, nous ne devons nous contenter que d'hypothèses. Mais avant de les citer, pour ceux qui ne le sauraient pas, il est important de rappeler que *pédé* est l'abréviation de *pédéraste*, mot qui vient du grec et qui aujourd'hui désigne un homosexuel mâle, mais qui autrefois désignait un homme aimant un peu trop les enfants, personne qu'on qualifie aujourd'hui de pédophile, même si, pour certains, on devrait plutôt les appeler des pédocriminels.

La plus répandue des origines vient de la marine à voile, avec une déformation orale du mot *foc*, petite voile triangulaire située à l'avant du bateau. Ce serait donc parce que cette voile prend le vent par l'arrière (je vous laisse faire le rapprochement) qu'on aurait d'abord dit *pédé comme un foc*, transformé ensuite en notre expression. Mais ceux qui ont déjà pratiqué la voile savent que, même au plus près, le foc est parfaitement gonflé avec un vent pourtant proche de l'avant. Pour d'autres, ce serait parce que, lorsque le bateau avance avec du vent plein arrière, le foc est placé de l'autre côté de l'axe longitudinal du bateau par rapport à la voile principale, cette dernière symbolisant l'hétérosexualité et le foc, l'autre bord. Enfin, l'introduction de *foc* dans cette expression pourrait aussi venir d'un jeu de mots extrêmement capillotracté : tout le monde connaît la mauvaise réputation faite aux Grecs quant à leurs mœurs. Quand on est féru d'histoire, dès qu'on parle des Grecs, on ne peut s'empêcher de penser aussi aux Génois. Et quand on sait qu'un grand foc s'appelle un génois... Ainsi, *pédé comme un Grec* serait devenu *pédé comme un Génois*, puis *pédé comme un foc*, et enfin *pédé comme un phoque*.

Une autre hypothèse vient du fait que, comme chacun sait, le phoque fait partie de la fameuse famille des pinnipèdes, mot dans lequel on entend *pine* et *pède*. Les jeux de mots auraient fait le reste.

Une autre encore viendrait d'un jeune mousse faisant partie d'une expédition polaire. Alors que, longeant une île couverte de phoques et ayant l'impression, vu de loin, que l'agitation de ces mammifères correspondait à des activités sexuelles sans qu'il puisse distinguer les mâles des femelles, il en aurait imaginé le caractère homosexuel de ces pinnipèdes.

Une avant-dernière serait due au souffle fort que produit un phoque lorsqu'il remonte à la surface après un long moment en apnée, genre de souffle qu'on peut aussi entendre lors d'ébats sexuels humains (mais, dans ce cas, l'association à l'homosexualité uniquement ne semble pas tenir la route).

Enfin, pour terminer cette liste, sans pour autant être exhaustif, en voici une dernière. Mais comme elle est d'Alphonse Boudard, grand déformateur des mots, elle doit être prise avec circonspection : l'expression viendrait de la déformation de *pédé comme un fox*, le fox-terrier étant réputé (paraît-il), pour monter sans relâche ses congénères, quel qu'en soit le sexe. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

- *Avoir des yeux de lynx*. Dans la mythologie grecque, Lyncée, fils d'Apharée, l'un des Argonautes, était célèbre par sa vue perçante qui lui permettait de voir ce qui se passait au ciel et dans les enfers à travers les nuages et même les murs les plus épais. Lyncée fut tué par Pollux qui se vengeait ainsi du meurtre de son frère Castor. Lyncée est resté dans la légende en tant que pilote du navire Argo : ce regard exceptionnel qui était le sien lui permettait de voir à travers buisson, rocs et bois, ce qui fut pratique au chasseur qu'il était. Il semble que Malherbe ait été le dernier à utiliser Lyncée dans cette expression ; le langage populaire l'a transformée en « œil de lynx », animal connu dans la plus haute antiquité et

réputé pour sa vue perçante. Le lynx, ou loup-cervier, n'a pas en fait une acuité visuelle supérieure à celle du chat, mais l'expression s'est imposée par analogie, qui signifie : avoir des yeux vifs et perçants, voir clair dans les affaires, dans la manière d'être d'autrui. [www.historia.fr]

- *Se faire l'avocat du diable* (= défendre une personne ou une cause difficile à défendre). Si un avocat est chargé de défendre des accusés, il y a parfois des supposés coupables ou des causes qu'il semble très difficile de défendre tellement la culpabilité est certaine, l'atrocité des crimes choquante ou la cause amoralisée. Et pourtant, tout le monde doit pouvoir être défendu, même ce satané diable, considéré par certains comme responsable de tant d'infâmes vilenies. De nos jours et depuis le début du XIXe siècle, celui qui se fait « l'avocat du diable » est celui qui défend une cause choquante ou perdue d'avance, que ce soit par jeu (le plaisir de choquer ceux qui n'admettent pas qu'on puisse aller dans ce sens) ou, de manière plus sournoise ou rusée, pour obtenir quelque chose qui n'aurait pas été accordé sans la belle démonstration qu'impose une défense efficace. Les arguments énoncés par un « avocat du diable » peuvent aussi lui servir à tenter de contrer une thèse pour, au final, la faire sienne si elle a résisté aux attaques ainsi formulées. Mais cette locution nous vient à la fois du milieu ecclésiastique et de celui du XVIIIe siècle. En effet, l'« advocatus diaboli » était un religieux qui, au cours de l'étude préalable à la canonisation d'une personne, devait rechercher tout ce qui, dans le comportement de la personne, pouvait montrer l'influence du diable, sachant que, bien entendu, tout individu destiné à devenir un saint doit au moins avoir mené une vie irréprochable (et accessoirement avoir accompli quelques miracles par-ci par-là). Si ce religieux avait donc vis-à-vis du possible futur saint un rôle d'accusateur et s'il devait retrouver tous les éléments permettant de s'opposer à la canonisation, il était bien le défenseur des éventuelles actions du diable, en opposition avec le défenseur du saint ou « avocat de Dieu ». Ce rôle a été supprimé par le pape Jean-Paul II en 1983. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *La corne d'abondance* (= le symbole de l'abondance, une source de richesses inépuisable). Voilà une nouvelle expression dont l'origine prête à discussion puisqu'il en existe deux versions et quelques variantes. Il y a toutefois une chose dont on est sûr, c'est qu'elle provient de la mythologie grecque. Dans l'une des versions, Zeus, alors qu'il n'était que bambin, fut confié par sa mère Rhéa à la chèvre Amalthée afin que son père Cronos ne le dévore pas. Il fut donc élevé et nourri par cet animal. Et un jour, alors qu'il s'amusait, il arracha par inadvertance une des cornes de sa nourrice. Plus tard, lorsqu'il devint grand chef de l'Olympe, Zeus donna à la corne le pouvoir de fournir à profusion des pierres précieuses, des fleurs et des fruits. Hercule est fortement impliqué dans l'autre version. En effet, il eut à se battre contre le fleuve-dieu Achéloüs qui, pour l'occasion, se transforma en taureau. Au cours de la bagarre dont il sortit bien évidemment vainqueur, Hercule arracha une des cornes de l'animal qui fut ensuite remplie de fruits et de fleurs par les nymphes et dont le contenu ne cessa plus d'être délivré à la demande. Quelle que soit l'origine de la corne, c'est de l'abondance des bonnes choses qui en sortent que nous vient l'expression. Selon Alain Rey, cette corne légendaire est aussi pour beaucoup le symbole de la fertilité, le côté pointu symbolisant le mâle et le côté creux la femelle. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *Pour des prunes*. Sens : pour rien. Origine : Il y a déjà longtemps que la prune ne désigne pas que le fruit. En moyen français, depuis le XIIIe siècle, une prune pouvait aussi être :
 - Un coup ("il s'est pris une prune, un pruneau") ;
 - De la chance (une bonne aubaine) ou de la malchance (un coup du sort), selon le cas ;
 - Quelque chose sans aucune valeur ("ne pas valoir prune" voulait dire "ne rien valoir" et "ne preisier/prisier une prune", c'était "n'avoir aucune estime pour quelqu'un").C'est bien évidemment de cette dernière signification que notre expression est née au début du XVIe siècle, "ne preisier une prune" datant de la fin du XIIe.

Mais pourquoi une prune ne valait-elle déjà rien ?

Eh bien nous allons devoir remonter jusqu'aux premières croisades, au XIIe siècle.

En effet, une histoire raconte que, de la seconde qui fut un échec, les Croisés, vers 1150, ramenèrent des pieds de pruniers de Damas dont ils avaient pu se régaler des fruits sur place.

On peut alors parfaitement imaginer que, alors qu'ils faisaient au roi le compte-rendu de leur expédition, celui-ci très en colère se serait écrié quelque chose comme : "Ne me dites pas que vous êtes allés là-bas uniquement pour des prunes !", sous-entendant "pour rien".

L'entourage du roi puis le peuple aurait alors diffusé dans le pays ce sens très particulier de la 'prune'. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

Astuces mnémotechniques

- *Coasser / croasser*. Phrase mnémotechnique : « La grenouille *coasse* dans l'o (eau) et le corbeau *croasse* dans l'r (air) ». [Rapportée par Bernard Pivot]

Aborigène est un synonyme de « natif, indigène, autochtone » Il désigne donc, ou qualifie, quelqu'un qui appartient au(x) peuple(s) installé(s) dans un pays depuis des générations, voire des millénaires. Ce terme est notamment employé (le plus souvent avec une majuscule initiale) pour parler des autochtones d'Australie. Un barbarisme fréquent consiste à dire et à écrire : « arborigène ». Phrase mnémotechnique : « Au premier abord, les navigateurs virent quelques aborigènes venir à eux, puis des centaines... ». [Jean-Pierre Colignon, *Orthographe : trucs et astuces*]

Absoudre. Au présent de l'indicatif, la conjugaison est : *j'absous, tu absous, il absout* (ce qui diffère des verbes comme *coudre*, qui donne : *je couds, tu couds, il coud*). Formule mnémotechnique : « Elle coud avec son dé [d] tout en parlant et il l'absout de son bavardage en prenant le thé [t] ». [Jean-Pierre Colignon, *Orthographe : trucs et astuces*]

Étymologies étonnantes

- *Acribie*, du grec ancien ἀκριβεία, *akribeia* (« exactitude, soin minutieux ») : (*Littéraire*) Qualité de celui qui travaille avec le soin le plus scrupuleux, avec une grande précision. [fr.wiktionary.org]
- *Pataquès* [patakes] n. m. ÉTYM. 1784; formation imitative ironique, d'après les fausses liaisons du type « *ce n'est pas-t-à moi, je ne sais pas-t-à qui est-ce* »; P. Guiraud invoque plutôt *patac* « coup, bruit » → *Patatrac, patati-patata*. Liaison vicieuse. → Cuir. *Faire un pataquès*, en substituant, par exemple, un *s* à un *t* final, ou réciproquement. Par ext. Faute grossière de langage. [Le Grand Robert]
- *À l'envi* : à qui mieux mieux, en rivalisant. Ne pas confondre ce mot avec *envie*, qui vient du latin *invidia*, « jalousie, désir ». *Envi* de *envi* « défi » (XIIIe), « rivalité » (XVe), de l'anc. franç. *envier* « inviter, provoquer » (XIe), du lat. *invitare*. → Inviter. [Bernard Cerquiglini, *Merci professeur !* sur TV5 Monde]
- Quel est le point commun entre *luxé* et *luxation* ? C'est le latin *luxus* (= déboîté, de travers). De l'adjectif latin *luxus* signifiant « décroché, déboîté » furent dérivés *luxare*, « déboîter », et *luxatio*, « action de déboîter », ce qui explique *luxer* ainsi que *luxation*, et ne pose pas de problème. Le problème réside dans le rapport à établir entre l'adjectif *luxus* et le nom *luxus*, qui désignait soit la splendeur soit la débauche, et dont nous avons tiré *luxé* et son dérivé *luxueux*. Un indice peut mettre sur la voie. On parle d'une végétation *luxuriante*. Cet adjectif perpétue le participe *luxurians* d'un verbe latin *luxuriare*, fréquemment appliqué à la végétation et signifiant « être surabondant, exubérant ». Ce verbe a lui-même été construit sur un nom *luxuria*, qui s'appliquait aussi bien à une exubérance végétale qu'à une surabondance de richesses et à des excès voluptueux. *Luxuria* était évidemment lié à *luxus* signifiant « luxe ». D'où l'idée : et si le nom *luxus* avait évoqué d'abord les surgeons et rejets qui importunent le jardinier, qui croissent « de travers » et avec une vigueur désespérante, des pousses « luxées » sans doute, mais envahissantes ? On comprendrait ainsi

la valeur dépréciative attachée aux mots *luxus* et *luxuria* : l'abondance qu'ils évoquaient était une abondance malsaine. En français, *luxe* s'est dépouillé de sa valeur dépréciative, mais non *luxure*, tiré de *luxuria*, ni *luxurieux*, tiré de *luxoriosus*. Bien au contraire, les moralistes chrétiens ont confisqué le sens de ces deux mots pour ne leur laisser que la référence à la débauche. [René Garrus, *Les Étymologies surprises*.]

- Quel est le point commun entre *maille* et *maquis* ? C'est le latin *macula*, « tache, moucheture ». Le premier sens du nom latin *macula* était « tache sur une peau ou un pelage ». Mais les Latins furent sensibles à une certaine similitude entre le pelage ou plumage ocellé de certains animaux et l'aspect d'un filet étendu. Ils donnèrent donc à la maille du filet le nom de *macula*. Issu directement de *macula*, *maille* a conservé cette signification secondaire. La signification primaire a été perpétuée par les emprunts savants : *maculer*, de *maculare*, « tacher », *immaculé*, d'*immaculatus*, « non taché ». La surface d'une colline méditerranéenne, avec ses bouquets d'arbustes, ressemble elle aussi à une peau mouchetée. Aussi les Italiens donnèrent-ils à ce type de terrain le nom de *macchia*, issu lui aussi de *macula*. Les Français apprirent ce nom en Corse : ils en firent *maquis*. [René Garrus, *Les Étymologies surprises*.]

Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres

Une définition de mots-croisés : Autologique évidemment (en 8 lettres).

Autologique : Se dit d'une phrase, d'un syntagme ou d'un mot qui se décrit lui-même. *Les mots « court » et « polysyllabique » sont autologiques, contrairement à « long » et « monosyllabique ».*

La solution était donc... SOLUTION.

Sens des mots / sens des lettres. Les définitions suivantes sont des distiques anagrammatiques.

La définition de chaque mot est donnée par une double anagramme de son nom.

TRAGÉDIE : TIRAGE DE RAGE DITE

SOUVENIR : ENVOI SUR UN REVOIS

PATERNITÉ : PRENAIT ET PÉNÉTRAIT

TOMBEAU : EMBOUT À BEAU MOT

ARMÉE : AMÈRE MARÉE

PINES : PÉNIS EN PIS

TRAÎTRE : ATTIRER ET TARIR

SÉDUIRE : SÉRIE DU DIRE USÉ

CANOË : CÔNE À OCÉAN

GÉRANT : RANG ET ARGENT

MALADE : LA DAME DE LAMA

DISPUTE : PISTE DU STUPIDE

BAISER : BRISE À BRAISE